



Tour des Cèdres à Chavannes – Opposition à la mise à l'enquête

Yves Golay-Fleurdelys, architecte, expert en durabilité, membre GPC

Au printemps 2024, à Chavannes près Renens, le projet de la Tour des Cèdres a été mis à l'enquête publique pour construire une tour de 40 étages. Ce projet est une aberration écologique, cette tour prévoyant de planter de très grands arbres en façade, nécessitant un besoin très excessif de béton et un arrosage permanent pour des raisons de sécurité incendie.



NON AU GREEN WASHING



Dans les faits, ce projet présenté comme une merveille écologique, en raison de son apparence verte, est avant tout un projet d'investissement spéculatif, fondé sur le Greenwashing.

Objectif de haute qualité environnementale du plan de quartier bafoué !!

Energie grise : le projet ne respecte pas le standard visé. Pire, pour supporter des arbres majeurs pouvant atteindre 10 mètres de haut, la structure en béton doit être exagérément agrandie générant plus d'émissions de CO₂ à la construction que ne peuvent absorber 20'000 arbres en 60 ans !

Besoin en eau : pour respecter les normes incendie, le projet nécessite un arrosage en continu des arbres « verticaux ». Cela signifie qu'en cas de restriction d'eau pour les citoyens de la commune les habitants de la Tour seront privilégiés. Ainsi, pour rendre viable cette forêt verticale, la municipalité a déjà accordé une dérogation, pièce jointe au dossier !

Mobilité du plan de quartier pas respectée !

Les auteurs du projet prétendent ne pas avoir besoin de places de parc, obtenant ainsi une autre dérogation de la municipalité ! Pure mensonge, le projet mis à l'enquête prévoyant un sous-sol de 2 niveaux intitulé « dépôt », facilement modifiable en parking par une demande de changement d'affectation non soumis à enquête publique.

Chavannes-Renens : commune touristique, vraiment ?

Le statut de Commune touristique obtenu du Conseil d'Etat permet d'envisager de vendre des appartements à des étrangers favorisant ainsi la spéculation induisant une augmentation généralisée des loyers. Des appartements luxueux — avec une piscine sur le toit — ne correspondent pas aux besoins de la population de la région, plutôt composée d'ouvrier, d'étudiant de l'UNIL et l'EPFL et d'employés.

Pour toutes ces raisons, GPC Lausanne a donc soutenu le courant d'oppositions initiés par l'Association Bien vivre à Chavannes (ABAC). En avril 2024, 28 membres des GPC ont envoyé une lettre d'opposition, sur un total de 135 oppositions. A titre d'information, ATE et Pro Natura ont également fait opposition à ce projet totalement déraisonnable.

Le silence de la commune laisse supposer que les oppositions vont être levées prochainement sans concertation. Pour se faire entendre, un recours est prêt à être déposé, précédé d'une recherche de financement par le lancement d'un crowdfunding. Un soutien a déjà été demandé à GPC Suisse pour nous permettre de continuer la lutte.

Yves Golay-Fleurdelys, architecte, expert en durabilité, membre GPC